



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL

2^e AFFICHAGE

POSTE D'AGENT.E D'INTERVENTION BILINGUE

35h par semaine

Contrat d'une année avec possibilité de prolongation

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de Laval offre des services professionnels aux personnes victimes, aux témoins et à leurs proches. Nos interventions permettent de diminuer l'impact des diverses conséquences reliées à un acte criminel et d'humaniser le processus judiciaire en leur offrant aide, support et accompagnement tout au long de leurs démarches.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité de la directrice clinique, l'agent.e d'intervention dispense des services à la population du territoire de **Laval**. Les principales responsabilités de l'agent.e d'intervention sont d'accueillir, d'informer, d'accompagner et d'intervenir auprès des personnes victimes d'actes criminels et de leurs proches. Le CAVAC travaille en collaboration avec les partenaires des réseaux de la Justice, de la santé et des services sociaux et communautaires.

PROFIL RECHERCHÉ

- Habileté pour la communication et capacité de travailler en collaboration;
- Autonome, responsable et ponctuel.le ;
- Bon esprit d'équipe ;
- Capacité d'adaptation, d'organisation, de planification et d'analyse;
- Excellent français et anglais oral et écrit.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme universitaire 1er cycle en criminologie, travail social, sexologie ou autre formation jugée pertinente ;
- Expérience de deux ans en intervention. Avoir travaillé dans un CAVAC est un atout ;
- Connaissance de la problématique de la victimisation, de l'intervention en choc post-traumatique, du processus judiciaire ainsi que des droits et recours des victimes d'actes criminels.
- Intérêt à intervenir auprès des enfants
- Bilinguisme (français/anglais ;
- Membre d'un ordre professionnel ou du registre des droits acquis

COMMUNICATION

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de la direction générale par la poste :

1760, Maurice-Gauvin, Laval
Québec, H7S 1Z5

ou **par courriel** @ :

administration@cavaclaval.com

au plus tard le 14 mai 2021

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Entrée en fonction 1^{er} juin 2021
- Traitement : selon la politique salariale en vigueur, grille 2-Agent d'intervention
- Horaire : 35h – 5 jours par semaine. Peut être appelé(e) à travailler le soir.

L'agent.e d'intervention pourra être appelé.e à travailler dans plusieurs points de services du CAVAC; référence policière/palais de justice/siège social

ENTRÉE EN POSTE

1^{er} juin 2021